



## Délibération 2024/17

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 4 avril 2024

Date de la convocation : 28/03/2024  
 Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de votants : 11

Date d'affichage : 28/03/2024  
 Nombre de présents : 11  
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Dominique ZARAGOZA

Absents représentés : /

Absents excusés : Magalie BILHAC, Estelle BONNIOL, Muriel HUGOL, Christophe VIDAL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

**Objet : SOLLICITATION D'UNE AIDE FINANCIERE HERAULT ENERGIES -  
REEMPLACEMENT DES LUMINAIRES SALLE DES FETES PAR DES LEDS**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu les statuts d'Hérault Énergies,

Vu la délibération d'Hérault Énergies relative au guide des aides

Considérant qu'il est proposé aux membres du Conseil municipal de lancer un programme de rénovation énergétique du bâtiment public, salle le Peyral : Projet de remplacement des luminaires de la salle des fêtes par des leds *pour un montant de travaux HT de 7950€.*

Considérant que ces rénovations permettraient à terme de réaliser d'importantes économies d'énergie sur le bâtiment et donc une économie financière significative de fonctionnement.

Considérant que ce projet entre dans le cadre des actions éligibles aux aides financières du Syndicat Hérault Énergies.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la nécessité de procéder au remplacement des luminaires de la salle des fêtes par des leds

**SOLLICITE** d'Hérault Énergies la subvention la plus élevée possible pour aider au financement des travaux.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document technique, administratif ou financier pour permettre le bon déroulement de ce projet.

POUR : 11    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL

